

# Innover pour mieux vous accompagner

Les Avocats du Barreau de Seine Saint Denis ont toujours su démontrer leur dynamisme et leur capacité à innover.

Ce dynamisme s'exprime une nouvelle fois au travers de la création du Réseau Avocats Entreprises Est Parisien.

Pour la première fois et par l'intermédiaire d'une association dont l'Ordre des Avocats de Seine Saint Denis est membre fondateur, nous mettons à la disposition des Entreprises et des Entrepreneurs les moyens de choisir l'Avocat qui correspond très précisément à leurs besoins.

Compétence, disponibilité, proximité, sont les principaux atouts de ces Avocats membres du Réseau Avocats Entreprises Est Parisien.

Mais au-delà même de ces atouts, nous entendons faire valoir l'importance de la connaissance et du partage de ce territoire bien spécifique qu'est la Seine Saint Denis.

Avocats du quotidien comme de l'exceptionnel, nous revendiquons notre exercice libéral mais, au travers de ce réseau, nous souhaitons en plus mutualiser nos moyens et nos compétences.

En partenariat avec les acteurs économiques de notre Département, nous proposons ainsi une nouvelle définition des rapports entre Avocats et Entreprises.

Que vous soyez un grand groupe ou une TPE/PME, vous savez que les Avocats du Réseau Avocats Entreprises sont à vos côtés pour vous écouter, vous accompagner et vous défendre !